
Pour une relecture de l'îlot européen de la ville dense

Valérie Lebois, Cristiana Mazzoni, Flavia Magliacani, Pascal Federico Cassaro

Résumé

Dans le contexte actuel de crise sanitaire, il devient prioritaire de repenser nos villes avec une attention particulière à la compréhension des enjeux de durabilité et à la définition de nouvelles solutions architecturales et urbaines. Dans cette perspective, notre article vise à explorer le potentiel d'un modèle spatial pleinement inscrit dans la continuité du développement de la ville européenne : celui de l'îlot urbain dense qui peut être défini comme le noyau structurel générant le tissu de la ville depuis de longue date.

Abstract

For a new reading of european urban blocks – In the current context of health crisis, it becomes a priority to rethink our cities with a particular attention to understanding the issues of sustainability and defining new architectural and urban solutions. In this perspective, our article aims to explore the potential of a spatial model fully inscribed in the continuity of the development of the European city : that of the dense urban bloc which can be defined as the structural core generating the city's long-standing fabric.

Citer ce document / Cite this document :

Lebois Valérie, Mazzoni Cristiana, Magliacani Flavia, Federico Cassaro Pascal. Pour une relecture de l'îlot européen de la ville dense. In: Villes en parallèle, n°49-50,2020. Matériaux pour la ville de demain. pp. 500-512;

doi : <https://doi.org/10.3406/vilpa.2020.1838>

https://www.persee.fr/doc/vilpa_0242-2794_2020_num_49_1_1838

Fichier pdf généré le 07/01/2021

**Valérie LEBOIS, Cristiana MAZZONI, Flavia MAGLIACANI, Pascal
Federico CASSARO**

Résumé : Dans le contexte actuel de crise sanitaire, il devient prioritaire de repenser nos villes avec une attention particulière à la compréhension des enjeux de durabilité et à la définition de nouvelles solutions architecturales et urbaines. Dans cette perspective, notre article vise à explorer le potentiel d'un modèle spatial pleinement inscrit dans la continuité du développement de la ville européenne : celui de l'îlot urbain dense qui peut être défini comme le noyau structurel générant le tissu de la ville depuis de longue date.

Mots clés : îlot, densité urbaine, intensité relationnelle, soutenabilité énergétique

Abstract: *For a new reading of european urban blocks* – In the current context of health crisis, it becomes a priority to rethink our cities with a particular attention to understanding the issues of sustainability and defining new architectural and urban solutions. In this perspective, our article aims to explore the potential of a spatial model fully inscribed in the continuity of the development of the European city : that of the dense urban bloc which can be defined as the structural core generating the city's long-standing fabric.

Key words : urban bloc, urban density, social intensity, energy sustainability

Valérie Lebois est psychosociologue et docteur en architecture. Elle est maître de conférences à l'École nationale supérieure d'architecture de Strasbourg et chercheur au Laboratoire Architecture, Morphologie urbaine et Projet (AMUP).

Cristiana Mazzoni est architecte, diplômée à Venise (IUAV), docteur en urbanisme et aménagement de l'Université Paris 8. Professeur HDR en Ville et Territoire depuis 2008. Depuis 2018, elle enseigne à l'ENSA Paris-Belleville. Directrice de l'UMR AUSser (MC CNRS 3329) depuis 2019.

Flavia Magliacani est architecte, diplômée à Rome (« Sapienza » Université de Rome). Elle est doctorante en co-tutelle entre Paris-Est (ENSA Paris-Belleville) et le DIAP de la « Sapienza » Université de Rome.

Pascal Federico Cassaro est ingénieur et architecte de « Sapienza » Université de Rome. Il est doctorant en co-tutelle entre le Département DIAP de « Sapienza » Université de Rome et le CNAM.

POUR UNE RELECTURE DE L'ÎLOT EUROPÉEN DE LA VILLE DENSE

*Cristiana MAZZONI
Valérie LEBOIS
Flavia MAGLIACANI
Pascal Federico CASSARO*

Introduction

La crise sanitaire sans précédents à laquelle nous sommes actuellement confrontés nous oblige à faire face au besoin de repenser en profondeur l'espace urbain, à la fois en termes d'organisation et de pratiques et modes de vie. Malgré le fait que les villes ont montré les limites d'une conception de leurs espaces qui est, à bien des égards, non soutenable et notamment du point de vue du respect de l'environnement, la vie urbaine reste une réalité imparable. Il devient donc prioritaire pour les acteurs de l'urbain que nous sommes, de nous questionner sur la définition de nouvelles solutions spatiales en réponse aux besoins du moment en termes de santé et, plus généralement, de durabilité liée à l'habitat. En même temps, il est essentiel d'inscrire ce questionnement dans une problématique qui concerne le potentiel régénérateur des tissus existants et la richesse du patrimoine de l'habitat urbain hérité de la ville historique.

Bien que de nombreuses études focalisent l'attention sur la nécessité de penser l'espace du logement comme un espace de

construction d'un chez-soi auquel nous semblons destinés pour l'accomplissement de nos activités quotidiennes (Eleb, Debarre, 1995), la recherche de solutions qui préservent et favorisent des relations de voisinage est plus que jamais d'actualité (Lebois, Mazzoni, 2006). Au-delà d'une réflexion sur le rôle du chez-soi, un niveau d'analyse de première importance pour nous, devient celui qui intègre la dimension urbaine dans l'habitat même, avec une attention particulière portée sur le rôle de la cour et des espaces collectifs de l'habitat dense (Mazzoni, 2007). Dans cette perspective, il est intéressant d'explorer aujourd'hui le potentiel d'un modèle spatial inscrit dans les gènes de la ville européenne : celui de l'îlot urbain dense (Panerai *et alii*, 1980). Notre hypothèse est que l'îlot dense, généralement doté de bâtiments alignés sur la rue et déployant de nombreux passages, cours et jardins en son intérieur, est un noyau structurel et générateur du tissu de la ville possédant aujourd'hui de grandes potentialités de transformation et d'adaptation.

L'îlot européen à travers son histoire et ses théories récentes

Élément spécifique de l'organisation spatiale que le XIX^e siècle a transformé et le XX^e aboli (Panerai *et alii*, 1980), l'îlot dense de la ville européenne participe d'un processus évolutif complexe d'érosion, de dissolution, de recomposition et d'ouverture du bloc de ses édifices et marque les grandes transformations urbaines de la période préindustrielle (fin XVIII^e siècle) jusqu'à l'époque dite fonctionnaliste (2^e moitié du XX^e siècle). Dans la lignée de l'approche typologique et morphologique des Italiens, de nombreuses études ont montré comment sa décomposition progressive, affirmée à travers les théories des Mouvements Modernes en architecture au nom d'une plus grande liberté dans la disposition des édifices sur le sol urbain, a conduit à la transformation de l'îlot traditionnel et à son remplacement par des immeubles-barres posés sur le sol urbain suivant des principes fonctionnels. Dicté bien souvent par des logiques spéculatives du marché, cette forme architecturale devient le moteur de l'urbanisation de la période des *Trente Glorieuses*

(1950-1970). Il s'agit d'une production massive de logements, accompagnée par deux modes dichotomiques de développement du territoire : d'un côté, la figure de la croissance verticale qui vise à une forme toujours plus « dense » des établissements, de l'autre l'étalement horizontal introduisant la question réductrice d'une nette opposition entre centre-ville et périphérie.

Ce n'est que depuis les années 1980 que la réhabilitation progressive de l'îlot traditionnel a permis d'affirmer, une fois de plus, le rôle fondamental de la connaissance fine du patrimoine architectural urbain et des pratiques de ses espaces dans la construction de la ville sur la ville. Avec l'éclairage des approches des géographes et urbanistes français, ainsi que des premiers Modernes allemands, Aldo Rossi est le théoricien qui a le plus influencé, au niveau européen, les réflexions sur la construction de la ville dense avec un important glissement d'échelle de l'architecture vers la ville (Rossi, 1966). À travers ses écrits, Rossi cherche à définir un nouveau champ disciplinaire, celui de l'architecture urbaine, à partir d'un travail sur les mots – ceux de *type*, de *modèle*, d'*analogie*, de *locus*, de *forme urbaine* – considérés comme des outils conceptuels permettant de structurer la relation entre théorie et œuvre construite, analyse et projet à l'échelle de la ville, en respectant son histoire, ses mémoires et l'ensemble des éléments subtils liés à la caractérisation de ses lieux.

À partir des années 1990-2000, l'émergence des disciplines liées au paysage et les débats des Territorialistes (Magnaghi, 2000) permettent une nouvelle confrontation au patrimoine local, au « *locus* », aux types et aux formes liés aux établissements humains, en lien avec la géographie et l'ensemble des éléments subtils émanant des lieux du projet. Poursuivant la voie tracée par les Italiens depuis la fin des *Trente Glorieuses* et visant à redécouvrir les valeurs de l'identité et de la communauté locales, que ce soit dans des grandes villes ou dans des communes de plus petite taille, l'îlot dense représente aujourd'hui à nouveau – à la lumière de l'évolution des besoins sociaux, économiques, environnementaux et énergétiques – un dispositif spatial de grand intérêt. Il est, de fait, vecteur d'une densité spatiale qui souligne, à travers la présence de

plusieurs seuils, les caractères d'une urbanité plurielle, voire d'une intensité relationnelle liée au lieu investi.

Densité urbaine et intensité relationnelle

Le débat sur ce sujet ne doit pas faire oublier le principe selon lequel la notion de « densité » désigne un rapport qui, en soi, n'indique pas nécessairement une quantité « élevée » ou « faible », ni – surtout – « juste ». Placer le débat en des termes dichotomiques – ville *versus* campagne, densité *versus* dispersion – nous semble une approche excessivement ancrée à des schémas liés à un passé rigide dans sa catégorisation, aveugle dans sa déclaration de densité à tout prix et sans compromis (Magliacani, 2019).

Afin de dépasser une approche trop ancrée à une évaluation quantitative de la densité, les études les plus récentes dans le domaine de l'urbain proposent de remplacer ce terme par celui d'« intensité » et d'indiquer plutôt l'importance d'une coexistence entre densité et mixité sociale, mais aussi morphologique et fonctionnelle. La densité urbaine peut ainsi être définie à partir de l'interaction entre trois principaux facteurs d'intensité relationnelle : (1) *l'intensité entre les personnes, sans lien direct avec le territoire*, (2) *l'intensité entre l'homme, les formes bâties, et le territoire*, (3) *l'intensité entre les différents espaces bâtis*.

Puisque le domaine de l'urbain concerne la vie humaine en société, *le premier facteur*, celui de l'intensité relationnelle entre les personnes, renvoie à la modalité selon laquelle les individus sont regroupés, distribués et bougent sur un territoire déterminé. *Le deuxième* facteur identifie la densité, souvent de façon réductrice, dans le rapport quantitatif entre le nombre d'habitants (ou de logements) et une surface donnée, la forme statique que prennent les établissements humains sur une zone géographique. *Le troisième* facteur sert de pont entre les deux premiers : sachant que l'homme habite le territoire à travers ses architectures (bâtiments et infrastructures), ce troisième facteur met en évidence une relation qualitative et quantitative entre « pleins » et « vides », caractéristiques des tissus urbains. Le rapport entre plein (espaces bâtis) et vide (espace public ou semi-public) peut être lu dans le sens

de la surface – à l’horizontale ou en plan – ou bien dans le sens de la volumétrie des bâtiments – à la verticale ou en coupe – ou bien encore dans le sens du mouvement entre « plein » et « vide », incluant la mobilité des individus. La considération simultanée de ces dimensions permet une lecture tridimensionnelle du rapport plein/vide qui génère l’espace urbain, ainsi qu’une lecture qui inclut les rythmes et les temporalités des espaces.

Ce dernier facteur influence les autres en déclenchant une multiplicité de dynamiques : le mode d’agrégation des différentes cellules de logement génère une certaine typologie, donc une morphologie territoriale et des mécanismes spécifiques de fonctionnement urbain ; ensuite, l’architecture affecte directement les relations entre les individus sur deux niveaux qui coexistent et s’interpénètrent : à l’échelle architecturale (densité de logement) et à l’échelle urbaine (relations de proximité et de voisinage) ; enfin les dynamiques de mobilité engendrent des intensités différentes, suivant le rapport jour/nuit et celui des saisons. Dès lors, la « densité urbaine » se révèle être un système très complexe, composé par différentes équations. Tout d’abord, il s’agit d’une valeur relationnelle à trois échelles : (1) *architecturale* ; (2) *urbaine* ; (3) *territoriale*. À ces trois valeurs, il faut ajouter des paramètres liés à l’environnement social, géographique, topologique et intégrer des facteurs temporels.

Ainsi, on peut affirmer que la notion de densité urbaine renvoie aujourd’hui à différentes formes de densité emboîtées entre elles et toutes interdépendantes. Elles intègrent des indices de proximité, des relations entre personnes et activités, entre sphères privée et publique et, plus en détail, entre typologie architecturale, tissu urbain et territoire. Même si le débat sur le développement de nos villes peut être encore posé en termes de contraste entre ville compacte et ville diffuse (Indovina, 1990), entre croissance verticale et étalement sur le territoire, les événements récents liés à la crise sanitaire et à l’émergence environnementale confirment la nécessité de réfléchir autrement au rapport entre vie collective et vie privée, à la proximité entre les personnes, mais aussi à la qualité des formes spatiales et leur rapport à l’espace environnant, à l’échelle de l’îlot

comme à l'échelle de la ville et du territoire. L'isolement physique et social auquel nous sommes contraints et la dégradation de nos écosystèmes imposent une réflexion urgente, non pas en termes de « projet urbain », mais plutôt en termes de « scénarios exploratoires » (Mazzoni, 2020) à mettre en débat pour le futur de nos villes, et capables d'intégrer l'ensemble des paramètres et facteurs liés à l'« intensité urbaine », y compris celui de l'incertitude. Nous sommes donc très loin des modèles urbains construits à partir des certitudes et liés à des approches fonctionnelles et quantitatives.

Le macrolot comme nouvelle expérimentation urbaine

Au cours des dernières décennies, de nombreux architectes et urbanistes ont identifié l'îlot traditionnel comme l'unité à partir de laquelle se régénère le tissu urbain (Mongin, 1995), une conviction qui a donné lieu à des expériences architecturales et paysagères prometteuses, comme celles du « macrolot » : une solution largement opérationnelle dans les grandes villes françaises et considérée comme un modèle capable de répondre aux grands défis (diversité, densité, développement durable, partage spatial) de l'aménagement contemporain (Lucan, 2012).

En tant qu'évolution de l'entité urbaine traditionnelle définie par l'îlot dense et compact, le modèle du « macrolot » s'inscrit dans la continuité du bloc européen traditionnel, influencé du point de vue architectural, aussi bien par la tendance mégastructuraliste des années 1960 que par la théorie de la *Bigness* de Koohlas (Fromont, 2012). Il est utilisé dans la recherche de solutions adaptatives et évolutives dans le cadre de l'outil d'urbanisme des Zones d'aménagement concerté (ZAC). Cet instrument d'organisation spatiale émergé au cours des années 1990 reprend, développe et porte à l'extrême le principe de l'unité et de l'harmonie entre les différentes parties de l'îlot, même si ce dernier se configure comme un élément tout à fait hybride du point de vue formel et fonctionnel.

À l'instar des macrostructures des grandes utopies urbaines des années 1970 (Banham, 1976), le concept de « macrolot » aspire à la coexistence et à l'imbrication de fonctions différentes –

généralement distinctes – en un seul organisme. Il représente un signe fort à l'échelle de la ville, s'inscrivant comme une tesselle autonome et minimale dans la mosaïque du tissu urbain.

Toutefois, si les adeptes de la solution « macrostructuraliste » soulignaient les avantages de rassembler différentes fonctions en forte interdépendance dans un imposant organisme architectural déconnecté de la structure urbaine traditionnelle – et même libéré de celle-ci – la solution du « macrolot » recherche au contraire une plus grande articulation avec l'histoire locale, permettant de repenser et réinterpréter le tissu traditionnel. Il s'agit d'une approche qui révèle une forte tension entre tradition et innovation dans le processus de construction de la ville, en opposition au dualisme entre objet architectural et spatialité urbaine.

Influencé par les théorisations et expériences de l'« urbanisme vertical », le « macrolot » propose le chevauchement et la synthèse de nombreux programmes à travers une articulation complexe et flexible de fonctions disparates et la possibilité d'expérimenter différents degrés d'intensité relationnelle entre les individus, de dialogue entre espaces publics et privés, de relations entre pleins et vides.

Parmi les innombrables réalisations, l'îlot *Armagnac* réalisé à Bordeaux et conçu par *ANMA* se distingue par une « stratigraphie » fonctionnelle articulée : un sous-sol public à l'échelle urbaine, destiné à des services et activités partagés et accessibles au public ; un « podium » intermédiaire, dédié à l'espace semi-public, qui donne forme à une cour qui épouse la dynamique du terrain ; enfin, autour de celle-ci, des volumes de formes et hauteurs différentes destinés aux résidences privées. Une sorte de petit village en un seul « macro-îlot », à la recherche d'une « juste » intensité d'habitat donnant une valeur collective à des objets individuels, tout en conservant la diversité des pièces, la mixité morphologique, la complexité d'utilisation et la variété spatiale, expédient efficace pour densifier la ville « déjà dense ».

De manière générale, ce modèle est utilisé comme réponse à une stratégie de « réurbanisation » de vastes secteurs en transformation, tels des friches industrielles nécessitant des programmes à forte

densité fonctionnelle. La complexité de ces opérations a conduit au fil des années à l'émergence de divers problèmes découlant de la complexité de ces opérations (difficultés de concertation entre un grand nombre d'acteurs, difficile et ambiguë distinction entre propriété collective et privée, surtout sur le plan de la gestion financière et de la maintenance). Cependant, au vu de notre problématique, il est intéressant d'en souligner les aspects positifs : l'opposition à la fragmentation des îlots par d'innombrables parcelles, élément dominant dans la ville de la fin du XX^e siècle ; un « esprit de copropriété dynamique » (Lucan, 2012) qui l'anime ; une recherche renouvelée des seuils qui marquent une forte « médiation entre le logement et le quartier » – définie par les sociologues comme une « unité de voisinage » – à l'intérieur d'une seule entité organique, morphologiquement autonome, même si en relation forte avec le tissu environnant ; enfin, une approche multiscale et potentiellement modulaire de la conception urbaine.

Mutualisation énergétique

L'unité sociale et fonctionnelle proposée par le « macrolot » permet également d'obtenir des résultats importants d'un point de vue énergétique. Dans la recherche de la durabilité à une multiplicité de niveaux qui coexistent et s'interpénètrent, la possibilité de partager des espaces est en fait potentiellement liée à la possibilité de mettre en commun différentes manières de consommer et de produire de l'énergie.

Les études dans le domaine de l'énergie ont initialement proposé des solutions qui n'ont mis que partiellement en évidence un intérêt pour les propriétés constitutives des tissus urbains et leurs performances, et ont exploré surtout le comportement énergétique des bâtiments à l'échelle architecturale. *De facto*, les exigences environnementales (Plan Climat 2017) et les prescriptions correspondantes s'appliquent aujourd'hui encore principalement selon des paramètres de performances techniques relatifs aux bâtiments considérés comme entités individuelles, certifiées par de nombreux labels (HQE, BBC...) de plus en plus répandus.

Ce niveau d'analyse s'est néanmoins avéré inefficace pour comprendre et modéliser la complexité de la structure urbaine et les interrelations entre forme, construction et énergie (Salat, 2011; Ratti, Claudel, 2017). On a compris par la suite que les analyses multi-échelles permettaient d'obtenir des résultats plus fiables et efficaces, étant donné que le travail mené à l'échelle urbaine est plus fructueux pour ce type de recherche que celui conduit à l'échelle du bâtiment pris isolément. Ainsi, après 2010 des études menées par l'*Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME)* ont identifié, comme condition préalable essentielle à un urbanisme durable, la redensification du tissu urbain et la limitation de l'expansion incontrôlée, en prescrivant une « reconstruction de la ville sur la ville » à travers certains choix orientés vers des formes urbaines performantes.

La planification change alors de point de vue : au-delà du bâtiment unique, elle regarde le regroupement de bâtiments, c'est-à-dire à l'échelle de l'îlot. En particulier, l'*ADEME* parle à cet égard de « réinventer l'architecture bioclimatique de masse, adaptée aux formes économiques urbaines » (ADEME, 2010).

De plus, au cours des dix dernières années de nombreuses études sur le lien entre caractéristiques morphologiques et énergétiques des tissus urbains (Urban Morphology Institute, Senseable city lab, *et alii*) ont montré que l'îlot représente la bonne échelle d'intervention pour obtenir des performances énergétiques élevées au niveau du réseau, à la fois locale et urbaine. Considérer de façon programmatique le groupement d'édifices à l'échelle de l'îlot, plutôt que les établissements individuels pris séparément, faciliterait en effet la continuité des échanges énergétiques par un chemin court et efficace, minimisant les situations de désavantage unitaire, favorisant le bilan énergétique global et une plus grande maîtrise de l'échelle sur le plan de la planification et de la gestion : on pourra alors parler de « mutualisation énergétique » (Lucan, 2012).

De plus, à travers l'application d'interventions visant le développement d'un système énergétique autonome – comme l'adoption de solutions prévoyant la production dérivant de sources solaires, éoliennes ou géothermiques, la conception de systèmes de

traitement des eaux, le partage interne de la chaleur – le bloc traditionnel pourrait être repensé pour fonctionner comme une « *nearly zero energy urban entity* » : une pièce urbaine dans laquelle le bilan énergétique global vise à être à « coût zéro » grâce à la compensation entre consommation et production, différenciées du fait de l'échange et de la collaboration entre types d'édifices, fonctions et activités.

Conclusion

L'approche de densité urbaine et d'intensité relationnelle décrite jusqu'ici peut sous-tendre différents choix de conception et de construction qui garantissent la coexistence de formes spatiales traditionnelles liées autant au logement collectif qu'à la maison de ville, appartenant aussi bien à l'univers des espaces publics qu'à celui des espaces partagés dans la sphère collective et/ou privative. Les nombreux exemples rencontrés au travers de nos analyses ont montré que les résultats les plus intéressants sont liés aux modèles d'habitat favorisant une mixité fonctionnelle et typologique avec une forte présence d'espaces destinés à la vie collective et un partage des réseaux techniques liés à l'énergie.

Bien que la récente crise sanitaire ait imposé le mot « isolement » comme un diktat d'une nouvelle dimension d'habiter la ville, il est apparu tout aussi clairement le besoin d'espaces ouverts au collectif et de lieux de sociabilité et de partage au-delà de la nécessité du contrôle et de la sécurité. De ce point de vue, monte en puissance et acquiert du potentiel une refonte de la ville consolidée, en tant que système composé d'édifices isolés auxquels donner à la fois autonomie et capacité d'articulation aux édifices voisins. Aussi, repenser l'îlot en termes de densité et d'intensité relationnelle nécessite aujourd'hui, et au regard de l'évolution des exigences sociales, environnementales et sanitaires, un effort supplémentaire pour trouver des solutions capables de garantir une mixité programmatique et spatiale adaptée aux nouveaux besoins : articulés à l'habitation, de nouveaux espaces peuvent trouver place pour l'exercice d'activités diversifiées, de lieux de travail, de télétravail ou pour l'étude, espaces pour les activités sportives ou le jeu, les loisirs

et le temps libre, tous coexistant au sein d'une pièce urbaine renouvelée.

L'outil opérationnel de la ZAC et les lieux à fort potentiel de transformation comme les friches industrielles, sont les catalyseurs de ces modèles d'aménagement basés sur un travail de « couture » de fragments urbains et l'insertion de nouvelles fonctions collectives avec une refonte des espaces communs. Il s'agit de la recherche d'un processus organique, complexe et systématique orienté vers la construction d'un tissu résidentiel urbain dense capable d'intégrer la durabilité du projet et la qualité de vie ; il s'agit de scénarios de recherche et de projet, dans lesquels l'intégration du nouveau est entrelacée à la réinterprétation de la matière héritée.

Références

ADEME (2010). *Feuille de route sur les bâtiments et îlots à énergie positive et à bilan carbone minimum*, feuille de route stratégique, Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie. Réf. 6909. Angers.

Banham R. (1976) – *Megastructure: Urban Futures of the Recent Past*, Harper & Row, New York.

Boutté F. (2010) – "Du BEPOS au TEPOS". Mayne Th. (dir.), *Architecture et développement durable. Un gigantesque défi*, Archibooks, Paris.

Eleb M., Debarre A. (1995) – *L'invention de l'habitation moderne, Paris 1880 - 1914*. Hazan, Paris.

Fromont F. (2012) – "Manières de classer l'urbanisme", *Criticat*, 8, 41-61.

Lehmann S. (2010) – *The principles of green urbanism*, Routledge, London and Washington.

Indovina F. (1990) – *La città diffusa, Quaderno Daest*, n. 1. IUAV, Venezia.

Lebois V., Mazzoni C. (2006) – *Habiter sur cour. Une mise à l'épreuve du « vivre ensemble »*. Programme de recherche "Entre privé et public : les rapports de cohabitation et les usages des espaces communs dans les ensembles résidentiels". Mission à l'Ethnologie, ministère de la Culture et de la Communication, Paris.

Lucan J. (2012) – *Où va la ville aujourd'hui ? Formes urbaines et mixités*, Éditions de la Villette, Paris.

Pour une relecture de l'îlot européen de la ville dense

Magnaghi A. (2000) – *Il progetto locale*, Bollati-Boringhieri, Torino.

Mazzoni C. (2007) – Les Cours. De la Renaissance italienne au Paris d'aujourd'hui Actes sud / Paris musées, Paris.

Mazzoni (2020) – "Innovative project tools and alternative metropolitan stories: construction of high-tech and low-tech scenarios for Paris 2024", *Actes du Colloque The limits to growth of the smart city: spaces and energies of digital infrastructures*, École d'architecture Paris-Est, à paraître.

Michelin N. (2008) – Cinq sur cinq : Dix projets sur mesure, Architecture et Urbanisme, Archibooks, Paris.

Michelin N. (2010) – Attitudes, propos sur l'architecture, la ville, l'environnement, Archibooks, Paris.

Mongin O. (1995) – Vers la troisième ville, Questions de société, Hachette, Paris.

Nivet S. (2016) – *Paris Rive Gauche : Documents 1981-2016*, Editions du Pavillon de l'Arsenal, Paris.

Panerai P., Castex P. et Depaule J. (1980) – *Formes urbaines : de l'îlot à la barre*, Bordas, Paris.

Panerai P. (2008) – *Paris métropole. Formes et échelles du Grand-Paris*, Éditions de la Villette, Paris.

Ratti C., Claudel M. (2017) – La città di domani. Come le reti stanno cambiando il futuro urbano, Einaudi, Torino.

Reale L. (2012) – La città compatta : sperimentazioni contemporanee sull'isolato urbano europeo, Gangemi, Roma.

Rossi A. (1966) – *L'architettura della città*, Marsilio, Venezia.

Salat S., Labbé F., Nowacki C., Walker, G. (2011) – *Cities and forms: on sustainable urbanism*, CSTB Urban Morphology Laboratory, Paris.

Smithson A. (1965) – *Team 10 Primer*, MIT Press, New York.